

POLITIQUE DE GESTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Table des matières

1°) PRÉAMBULE.....	1
2°) CONTEXTE.....	2
3°) DOMAINE D'APPLICATION.....	2
4°) LES PRINCIPES FONDAMENTAUX AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DU GROUPE SETEC.....	3
5°) LE GROUPE SETEC ORGANISÉ POUR LE RESPECT DU RGPD PAR L'ENSEMBLE DE SES FILIALES ET DE SES SOUS-TRAITANTS.....	4
6°) LES MESURES ORGANISATIONNELLES ET TECHNIQUES DE SÉCURITÉ MISE EN PLACE.....	5
7°) LA MISE EN PLACE DE MESURES COMPLÉMENTAIRES EXIGEANTES.....	6
8°) RÉVISION.....	7

1°) Préambule

La Société **SETEC CONSULTANTS**, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 412 736 639 et ses filiales (ci-après « **Groupe SETEC** ») est susceptible de collecter et de traiter des données à caractère personnel dans le cadre de son activité, soit toutes informations susceptibles d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique (ci-après les « **Données Personnelles** »), au sens du Règlement UE 2016/679 dit Règlement Général sur le Protection des données (ci-après « **RGPD** »), entré en application le 25 mai 2018.

Aussi, la présente politique générale de protection des données à caractère personnel (ci-après la « **Politique générale** ») a pour objet de définir et partager l'orientation du Groupe SETEC en matière de protection des Données Personnelles.

Les termes « responsable de traitement », « sous-traitant », « personne concernée » renvoient aux définitions précisées à l'article 4 du RGPD.

2°) Contexte

Le Groupe SETEC est, comme toute entreprise établie sur le territoire de l'Union européenne ou qui cible directement de par son activité des résidents européens, soumis au RGPD, ainsi qu'à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite « Loi Informatique et Libertés ».

Dans ce cadre, le Groupe SETEC porte une attention importante à la protection des Données Personnelles et à sa conformité au RGPD.

Cette démarche s'inscrit dans le sens des préoccupations des clients du Groupe SETEC, et des risques associés au traitement de leurs Données Personnelles.

Aussi, le Groupe SETEC s'appliquera à toujours se conformer aux dispositions du RGPD, tout en continuant à favoriser l'innovation constante de ses services et en conservant ainsi la confiance acquise auprès de ses clients.

3°) Domaine d'application

3.1. Définition du champ d'application de la Politique générale

Cette Politique générale s'applique à toutes les Données Personnelles collectées ou traitées par le Groupe SETEC,

- aussi bien en tant que **responsable de traitement** pour la gestion de ses ressources humaines ou de ses relations commerciales avec ses prospects, clients et fournisseurs,
- qu'en tant que **sous-traitant**, lorsqu'il collecte et/ou traite des Données Personnelles pour le compte de ses filiales et dans certains cas pour le compte de ses clients.

Cette Politique s'applique à tous les supports sur lesquels sont stockés des Données Personnelles : serveurs et systèmes informatiques, supports papiers ou bases de données, y compris tout appareil professionnel régulièrement utilisé pour le courrier électronique, l'accès au Web ou d'autres tâches professionnelles.

Tout utilisateur qui interagit avec les ressources informatiques du Groupe SETEC est également soumis à cette Politique générale.

3.2. Hors du domaine d'application

Les données ne permettant pas d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique sont exclues de la présente Politique générale.

4°) Les principes fondamentaux au cœur de la démarche du Groupe SETEC

Afin d'assurer la protection des Données Personnelles, le Groupe SETEC s'appuie sur les six grands principes posés par le RGPD en son article 5, et promu par la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL), à savoir :

- **Le principe de licéité, de loyauté et de transparence du traitement (5.a) :** le Groupe SETEC s'assure pour chaque collecte et/ou traitement que celui-ci se fait conformément à l'un des fondements prévus à l'article 6 du RGPD, en toute transparence et loyauté pour la personne concernée.
- **Le respect de la finalité du traitement (5.b) :** toute Donnée Personnelle collectée doit l'être pour une finalité explicite et légitime, déterminée soit par le Groupe SETEC ou l'une de ses filiales, soit par le responsable de traitement pour lequel le Groupe SETEC traite lesdites Données Personnelles en tant que sous-traitant.
- **Le principe de minimisation et de pertinence des Données Personnelles (5.c) :** le Groupe SETEC s'assure pour chaque collecte et/ou traitement que seules les Données Personnelles, nécessaires au traitement et pertinentes dans le cadre de celui-ci, soient traitées.
- **Le principe d'exactitude des Données Personnelles (5.d) :** le Groupe SETEC met toutes les mesures raisonnables en œuvre pour que toutes les données collectées et traitées soient exactes et tenues à jour.
- **La définition et le respect d'une durée de conservation adéquate à la finalité (5.e) :** le Groupe SETEC dispose d'une politique exigeante de conservation des données afin de s'assurer que chaque Donnée Personnelle est conservée conformément à sa finalité, puis archivée ou supprimée en fonction des cas.
- **Le principe de sécurité et de confidentialité (5.f) :** le Groupe SETEC a mis en place des standards de sécurité élevés et des mesures organisationnelles strictes à respecter afin de garantir la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles dont elle dispose.

Par ailleurs, le Groupe SETEC porte une attention particulière au respect du droit des personnes concernées dans le cadre de toute collecte et/ou traitement des Données Personnelles.

5°) Le Groupe SETEC organisé pour le respect du RGPD par l'ensemble de ses filiales et de ses sous-traitants

Le Groupe SETEC a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'échelle du groupe pour garantir sa conformité au RGPD et être un interlocuteur compétent auprès des personnes concernées et des autorités.

Ce DPO est désigné et référencé auprès de la CNIL sous le numéro DPO-118110.

Dans chaque filiale, un référent est désigné pour garantir la conformité au RGPD, et préserver les droits des personnes concernées.

Le socle commun permettant la conformité au RGPD et à la réglementation applicable, ainsi que les mesures techniques et organisationnelles, sont mises en place par le Groupe SETEC pour l'ensemble des filiales.

Les grands principes et mesures sont validés au sein d'un comité composé du DPO et des référents RGPD de chaque filiale, a minima une (1) fois par an.

Le Groupe SETEC peut également traiter des Données Personnelles pour le compte de ses filiales. Dans ce cadre, la présente Politique générale s'applique pleinement ; le Groupe SETEC est considéré comme sous-traitant de sa filiale, au sens du RGPD, et doit respecter l'ensemble de ses obligations dans le cadre des missions qui lui sont confiées, au même titre qu'avec ses clients.

De plus, à l'échelle individuelle, chaque salarié, collaborateur, partenaire ou prestataire, disposant d'un accès aux Données Personnelles confiées au Groupe SETEC et/ou à ses filiales, doit être pleinement acteur de la protection de ces Données Personnelles et s'engage à respecter les mesures qui lui incombent notamment via la soumission **à une obligation de confidentialité** renforcée pour les salariés et collaborateurs du Groupe SETEC ;

Enfin, le Groupe SETEC s'assure de la conclusion d'**Accord de sous-traitance (Charte Données Personnelles Prestataire Fournisseur Sous-traitants)** avec tout sous-traitant du Groupe SETEC, conformément à l'article 28 du RGPD, ainsi qu'avec certaines filiales lorsque le Groupe SETEC est considéré comme sous-traitant.

6°) Les mesures organisationnelles et techniques de sécurité mise en place

Afin de garantir la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles collectées et/ou traitées par le Groupe SETEC, que ce soit en tant que responsable de traitement ou sous-traitant, le Groupe SETEC a mis en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées, conformément aux dispositions du RGPD, décrites ci-dessous :

MESURES ORGANISATIONNELLES	Description
Gestion des droits des personnes	<p>Les personnes concernées par le traitement de ses Données Personnelles disposent des droits énoncés aux articles 15 et suivants du RGPD, leurs permettant de garder la maîtrise des informations les concernant (droit d'accès, d'effacement, etc.). Ces droits peuvent être exercés en adressant un courriel à l'adresse électronique prévue à cet effet ou en écrivant par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale du Groupe SETEC et/ou de sa filiale concernée.</p> <p>Un registre de gestion des demandes de droits est également consigné par le Groupe SETEC / par chacune de ses filiales.</p>
Contrôle d'accès	<p>L'accès aux applications groupe est nominatif et nécessite de rentrer un mot de passe.. les règles de mots de passe sont strictes et conformes à la directive NIS. Les accès sont tracés.</p>
Sécurité physique et environnementale pour les utilisateurs finaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les postes de travail se verrouillent automatiquement après 15 minutes d'inactivité maximum. Le déverrouillage nécessite de s'authentifier (mot de passe, biométrie, ...) • Accès à distance VPN/SSL aux réseaux et aux services réseaux en cas de déplacement ou de télétravail • L'installation des logiciels nécessite un accès administrateur local

Obligation de confidentialité des salariés	L'ensemble des salariés du Groupe SETEC et de ses filiales signent une clause de confidentialité contraignante, inscrite dans leur contrat de travail.
Signature d'accord de sous-traitance avec les clients et partenaires	Le Groupe SETEC conclut des accords de sous-traitance avec ses clients, et partenaires le cas échéant, afin d'encadrer contractuellement la collecte et le traitement des Données Personnelles.
MESURES TECHNIQUES	Description
Sauvegarde des données	Des sauvegardes régulières des données de production et des applications sont effectuées
Traitement des points faibles techniques	Des audits réguliers du système d'information sont effectuées par des prestataires externes
Protection contre les logiciels malveillants	Un antivirus est fonctionnel et mis à jour automatiquement sur tous les postes de travail

7°) La mise en place de mesures complémentaires exigeantes

En plus des objectifs de mesures de sécurité techniques et organisationnelles, des objectifs en matière de protection des Données Personnelles sont définis et documentés. Ces objectifs sont fondés sur les grands principes énoncés ci-dessus.

Définition des rôles et des responsabilités

Les rôles et les responsabilités sont définis et documentés au sein du Groupe SETEC :

- Les orientations stratégiques en matière de sécurité de l'information sont définies et validées par la direction du Groupe SETEC. Des comités réguliers sont planifiés pour contrôler la conformité du Groupe SETEC et de ses filiales.
- Comme évoqué ci-dessus, le groupe dispose d'un Délégué à la Protection des Données (« DPO »). Il veille à ce que les traitements de Données

Personnelles effectués soient conformes au RGPD et à toute réglementation applicable.

- Chaque entité dispose d'un référent RGPD, en charge du suivi de la conformité au RGPD.

Amélioration continue du système de gestion de la protection des données

- Le DPO, accompagné de la direction juridique du Groupe SETEC, analyse, contrôle et réalise des audits réguliers (a minima, une (1) fois par an), sur le système de gestion de la protection des Données Personnelles afin d'assurer un maintien de la conformité dans le temps.

Formation et sensibilisation obligatoires des salariés et collaborateurs du Groupe SETEC

- Un plan d'accompagnement des référents RGPD est mis en œuvre pour accompagner la mise en conformité des filiales.
- Un plan de communication est mis en place pour sensibiliser les salariés et utilisateurs aux obligations et bonnes pratiques lorsqu'il s'agit de la protection des Données Personnelles.

Documentation

Les actions et documents réalisés pour la mise en conformité au RGPD sont régulièrement analysés et actualisés afin d'assurer une protection continue des Données Personnelles et conforme aux dernières recommandations et réglementations en vigueur. Cette documentation est transmise aux collaborateurs concernés afin de les sensibiliser.

8°) Révision

La Politique générale du Groupe SETEC sera revue en cas de changements majeurs afin de garantir sa pertinence au regard de la réglementation applicable et son efficacité dans le temps.

Version	Date de révision	Auteur	Description des modifications
V0	25/04/2022	Ghada AOUICHAOUI	Version initiale
V1	31/01/2023	DAJ - DPO	Version revue avec l'assistance du cabinet ITEANU AVOCATS